



Dénomination A F R

N° Gestion 1991B01231 - N° Identification · 379873300

Dépôt N° · 4271 du 14/04/2010

Acte N° · 3/4 RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION (le 05/02/2010)

Séparateur Geide édité le 14/04/2010

Paramètre 1 Greffe

7802

Paramètre 2 · Numéro de gestion

1991B01231

Paramètre 3 . Type de document

ACTES

Paramètre 4 . Millésime

2010

Paramètre 5 Référence document

42713

Paramètre 6 Nombre de pages

0

Paramètre 7 Mode de copie

Avec écrasement

VAL AUDIT

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

AF . R

Société à Responsabilité Limitée au capital de 100.000 Euros

Siège Social : 28, rue de la Bretonnerie
95300 PONTOISE.

R.C.S. PONTOISE 379 873 300

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION DE VOTRE SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

VAL AUDIT . Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de PARIS.

Siège social 122, rue Lauriston - 75116 PARIS Tél 01 47 27 26 68 - Fax 01 47 27 40 88.
S.A.R.L. au capital de 10.000 € - Siren 391 055 290 - RCS PARIS - APE 6920Z.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
DANS LE CADRE DE LA TRANSFORMATION DE VOTRE SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Messieurs les Associés,

En exécution de notre mission de commissaire aux comptes et dans le cadre de la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

1) EXAMEN DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La situation de la société se caractérise par les éléments suivants :

- Votre société a un capital de 100.000 Euros.
- L'activité de la société se positionne sur un chiffre d'affaires en évolution qui est passé de 205 K€ au 30/09/2008, à 237 K€ au 30/09/2009.
- Au regard des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2009, la situation financière de la société est positive et le résultat net est positif.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

2) EXAMEN DE LA VALEUR DES BIENS COMPOSANT L'ACTIF SOCIAL

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Les capitaux propres au regard des comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2009, étaient composés de la façon suivante :

Capital	100.000 Euros
Réserve légale	1.026 Euros
Autres réserves	817 Euros
Résultat de l'exercice Clos au 30/09/09 après IS	580 Euros
Capitaux propres	102.424 Euros

Nous avons examiné les comptes issus du bilan arrêté au 30 septembre 2009, en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession en matière d'examen limité.

3) CONCLUSION

A l'issue de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la continuité de l'exploitation et la valeur des biens composant l'actif social que nous avons examiné. Nous sommes en mesure d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Fait à Paris, le 5 février 2010.

VAL AUDIT
Société de Commissaires aux Comptes



Bernard BLIAH
Mandataire social